

Evaluation des diplômes de l'IRIAF...

L'IRIAF vient de recevoir le résultat des évaluations de ses Masters, évaluations réalisées par l'AERES (Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur). Ces évaluations sont très positives pour l'IRIAF, la mention de master Statistique et actuariat appliqués étant créditée de

la note A, celle de Gestion des risques de la note A+. Petit retour sur le processus d'évaluation et de l'AERES.

Pourquoi des évaluations des diplômes ?

Chaque université passe un contrat avec l'Etat, contrat jus-

qu'ici d'une durée de quatre ans. Ce contrat s'appuie sur un bilan du contrat précédent, et précise le projet que l'université s'engage à mettre en œuvre en matière de formation, de recherche, de vie étudiante... S'agissant des formations, jusqu'en 2008, le ministère de l'enseignement supérieur examinait chaque proposition de diplôme, nouveau ou à renouveler. Cet examen conduisait à une évaluation et à une décision d'ouvrir ou non ce diplôme. Dans le cas

de décision positive, l'université était alors habilitée à délivrer ce diplôme pour la durée du contrat. Le principe de contractualisation n'a pas changé, avec l'autonomie des universités (les universités sont autonomes, mais restent largement sous tutelle pour leur offre de formation !). En revanche, les modalités d'évaluation ont changé. En effet, ce n'est plus le ministère qui évalue. Il ...

LA SUITE 

LA GAZETTE DE L'

ISSN 2110-5510



Institut des Risques Industriels
Assurantiels et Financiers



ENTRETIEN avec des compétiteurs

Vincent BEAULIEU (DROIT), Thierry DUCHAMP (IAE) et Eric MARCEAU (IRIAF), participent au RAID AVENTURE du 7 avril 2011.

La Gazette : Pourquoi avez-vous décidé de faire ce RAID AVENTURE ?

Les Participants : Nous avons, en juin dernier, participé ensemble au Défi inter entreprises. Nous avons passé un super moment que nous souhaitons renouveler au cours de ce RAID AVENTURE. Notre motivation : la convivialité et la bonne humeur.

LA SUITE 

Directeur de publication Patrick Rousseaux
contact mail iriaf-com@univ-poitiers.fr
site de l'IRIAF http://iriaf.univ-poitiers.fr

N°13
5 avril 2011
(semaine 14)

Combien coûtent nos Déchets ?

En ces temps de rigueur budgétaire et de pouvoir d'achat en berne, et alors que flotte dans l'air comme une odeur de énième promesse de grand soir fiscal,

attardons-nous un instant sur un sujet qui d'habitude nous incite à tourner les talons et aussi de l'œil : Les Déchets. Le coût de leur traitement ne cesse d'augmenter sous la double contrainte du durcissement de la législation (de la loi de 1992 aux dernières recommandations du Grenelle de l'Environnement) et de l'essor technologique des process de traitements dont la conception a un coût.

Une récente étude du Mouvement des Politic Angels tente de répondre à la question : La gestion de vos déchets coûte-t-elle trop cher ? Cette étude a un double objectif économique et politique : mesurer la performance actuelle des politiques d'élimination des déchets ménagers afin d'identifier les potentiels d'amélioration, et donner au citoyen des moyens de stimuler une amélioration de cette performance dans son territoire en jouant un rôle de partenaire ou de contre-pouvoir selon les contextes locaux.

Le contribuable est en droit de savoir dans quelles conditions le service de propreté de sa localité, compétence des collectivités locales s'il en est, est concédé aux géants privés de la Collecte, du Tri et de la Valorisation des déchets qui se repaissent d'un business très lucratif alimenté essentiellement par l'argent public. Le monde des ordures n'est à l'évidence pas répugnant pour tout le monde...



Jaques Tezanou

A.VENIR

Semaine 14

Raid aventure organisé par les étudiants de l'IAE

Semaine 15

Accueil de collègues roumains (master SARADS)

A LIRE ...

Baisse des budgets de l'apprentissage à l'Université (lesechos.fr) 

Le numérique révélateur et amplificateur du plagiat (educpros.fr) 

Hadopi : tirs croisés sur les adresses données par les opérateurs (linformaticien.com) 

Les leçons du Japon (GEMA) 

Le risque nucléaire (risquesmajeurs.fr) 

